



acquisition parcelle commune dans lotissement

Par **stanC**, le **02/11/2012 à 15:02**

Bonjour, j'ai acheté une maison en 2007 et les propriétaires précédents avaient obtenu du syndic du lotissement l'usage de 2 bouts de terrain (~ 200m²) faisant partie, je pense, des communs du lotissement.

Ma parcelle (~1000m² avec les 2 bouts)est clôturée.

Je souhaiterais devenir propriétaire légalement de ces 2 parcelles.

Quels sont les moyens possibles? Existe-t-il une jurisprudence qui permette de devenir propriétaire légalement de ces terrains dont j'ai l'usage sans avoir à les racheter?

Par ailleurs, ce lotissement n'a plus de syndic.

A qui dois-je m'adresser si je veux racheter ces parcelles?

Je ne maîtrise pas les termes juridiques mais j'espère être compréhensible.

Merci de vos réponse